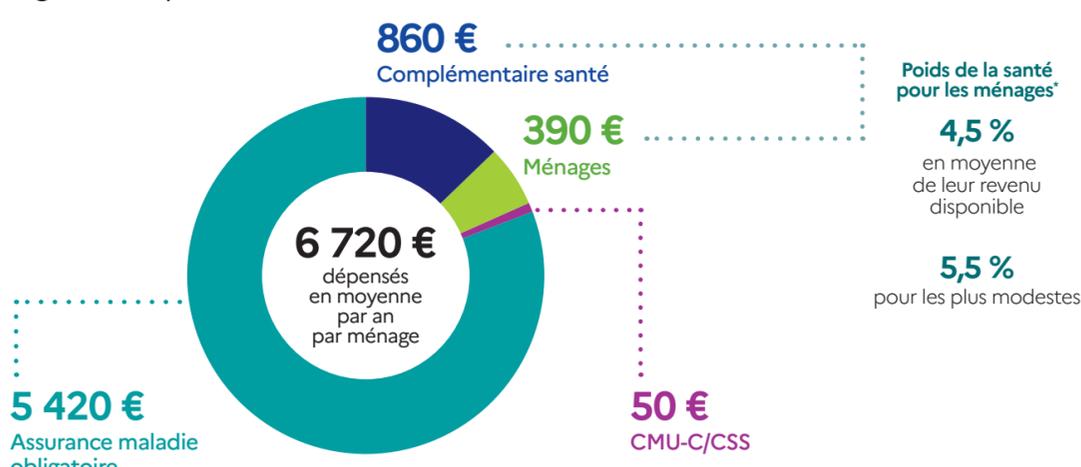


La complémentaire santé

La complémentaire santé
Édition 2024
DREES, coll. Panoramas

La complémentaire santé : 2^e financeur des dépenses de santé en France

Partage de la dépense de santé entre financeurs

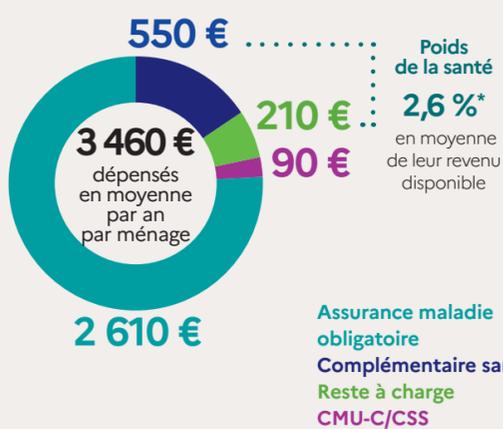


* Restes à charge et primes d'assurance complémentaire.
Champ : dépenses de santé individualisables et remboursables par l'assurance maladie obligatoire.
Source : DREES, modèle de microsimulation Ines-Omar 2019.

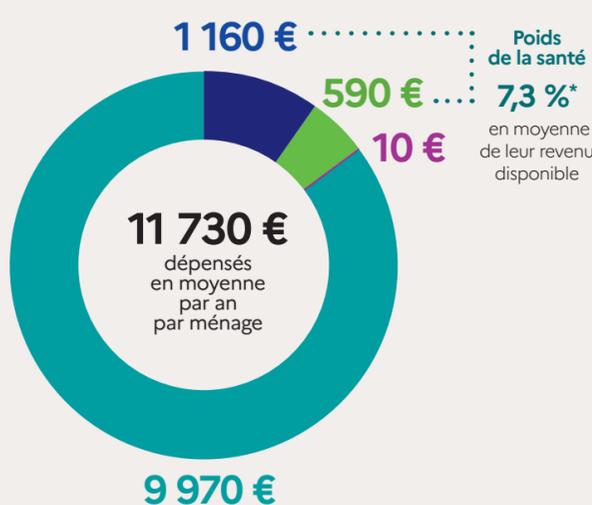
Les dépenses de santé plus élevées pour les ménages âgés

Partage de la dépense de santé entre financeurs, selon l'âge de la personne la plus âgée du ménage, en 2019

Ménage 20-39 ans



Ménage 70 ans ou plus



* Restes à charge et primes d'assurance complémentaire.
Champ : dépenses de santé individualisables et remboursables par l'assurance maladie obligatoire.
Source : DREES, modèle de microsimulation Ines-Omar 2019.

Une part croissante de la population couverte par la complémentaire santé



Personnes couvertes

en 1996 **86 %** en 2014 **95 %** en 2019 **96 %**

- 37 % par des contrats collectifs d'entreprise
- 53 % par des contrats individuels
- 6 % par la CSS gratuite (ex-CMU-C)



Personnes non couvertes

en 1996 **14 %** en 2014 **5 %** en 2019 **4 %**

Principalement :

- des personnes à faible revenu,
- des retraités modestes,
- des chômeurs

Des garanties variables selon les complémentaires



Source : DREES, enquête Organismes complémentaires 2021.

Le 100 % santé a facilité l'accès aux prothèses auditives et dentaires

Prothèses dentaires

Prothèses auditives

Optique

Part de recourants choisissant le 100 % santé, en 2021

57 %

39 %

16 %

Évolution du nombre de recourants (panier libre + 100 % santé) entre 2019 et 2021

+17 %

+75 %

+17 %

Source : SNDS, données 2019 à 2021, calculs DREES (base RAC).